

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2013	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2013	communautaires
		En exercice: 67
		Présents : 59
		Votants : 60

Séance du 30 septembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi trente septembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Madame Viviane MUTTI, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO,
Madame Maryse BELLIAU PINTA,
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir donné à Mme Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : transfert de voirie communale de la commune de Sépeaux à la Communauté de Communes du Jovinien

OBJET : transfert de voirie communale de la commune de Sépeaux à la Communauté de Communes du Jovinien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal de Sépeaux du 31 octobre 2012 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Sépeaux du 16 mai 2013 concernant le transfert de voirie communale à la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant la compétence « voirie » de la Communauté de Communes du Jovinien, conformément à ses statuts,

Considérant l'avis favorable des membres du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2013,

Considérant la liste des rues à transférer ci-dessous :

- . VC n° 9, chemin de Sépeaux à Cudot
- . VC n° 111, chemin de Sépeaux aux Pillards
- . VC n° 112, chemin de Sépeaux aux Foulons de Précy
- . Rue de l'Eglise
- . Chemin du Cimetière
- . Chemin de Champourry
- . Chemin de Chevillon (part de la D943 jusqu'à la Ferme de l'Etang)
- . Chemin des Grilots
- . Chemin de l'Etang des Terres Rouges (Grand Bailly)
- . Chemin des Grandes Mardelles (hameau du Petit Bailly)
- . Rue de la Mare (hameau du Grand Bailly)
- . Chemin des Pillards (part de la VC 8 et aboutit à la VC 3)
- . Chemin des Trouvés (part de la VC 8 et aboutit à la VC 3)
- . Chemin des Vodots (part de la VC 8 et aboutit à l'extrémité Ouest de la propriété n° 1154)
- . Chemin de Lugues Fontaines (part de la VC 11 et aboutit au CR des Terres de l'Hugue)
- . Chemin de la Croix des Oies (part de la VC 5 et aboutit au Hameau de la Croix aux Oies)

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- . **accepte** le transfert de ces voiries communales
- . **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce transfert de voiries communautaires.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

*Pour le Président,
Le Délégué,*

Date de réception
par la Préfecture :

date de publication :

Communauté de Communes
du Jovinien

